

Sommaire

- 1 Editorial** : IATF 23, une belle opportunité de promotion du savoir-faire Ivoirien!
- 2 Veille Stratégique** : Plan Stratégique de la CGECI, le rôle des Indicateurs de performance dans une entité
- 3 Analyse d'Impact** : Indice du Chiffre d'Affaires dans l'industrie, Hausse des activités industrielles en 2021
- 4 Formation - Emploi** : Emploi-Jeunes, une troisième phase du PEJEDEC se met en place
- 5 Plaidoyer** : Commer intra-africain, le Secteur Privé Ivoirien remonte ses difficultés à la Task Force CEDEAO
- 6 Appui aux Entreprises** : Retour sur webinaire: Lutte contre la gaspillage en entreprise
- 8 Actualités** :
 - 8** Symposium du Secteur des Mines : les acteurs ivoiriens ménagent leur monture pour aller plus loin
 - 9** Signature de la convention d'accueil de l'IATF 2023, la CGECI fortement représentée
- 10 Brèves & Circulaires**
- 11 Actualité en Images**

Editorial

IATF 23, une belle opportunité de promotion du savoir-faire Ivoirien !



Martine COFFI-STUDER
Vice-Présidente - CGECI

J'ai eu l'honneur de représenter, le 25 mars dernier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, à la cérémonie de signature de l'accord d'accueil en terre ivoirienne, de la 3^{ème} édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF).

Cette Foire est, comme vous le savez, la seule plateforme panafricaine B2B intersectorielle, qui offre aux acheteurs et vendeurs africains l'occasion de se rencontrer et d'explorer des opportunités commerciales. Elle attire également des investisseurs et des organisations commerciales du monde entier. L'IATF apparaît comme la vitrine par excellence de l'ambition de notre continent de développer le commerce intra-africain pour en faire un puissant levier de création de richesses et d'emplois, par le biais d'entreprises privées dynamiques et performantes.

L'IATF, qui permet aux entreprises d'accéder à un marché africain intégré de plus de 1,2 milliard de personnes avec un PIB de plus de 2,5 milliards de dollars a été créée dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Nos entreprises auront ainsi l'occasion de présenter leurs produits et services, et de conclure des accords commerciaux qui, couplés à des infrastructures et à des superstructures de qualité accéléreront l'intégration économique de notre continent,

indispensable à son émergence économique.

Alors que la pandémie de la Covid-19 a démontré à quel point il était urgent de rechercher des solutions régionales pour éviter de subir les effets des crises internationales de grande ampleur, les tensions géopolitiques actuelles, notamment la guerre en Ukraine et ses conséquences sur nos économies, témoignent à nouveau de la pertinence de l'existence de notre Zone de libre-échange économique continentale à laquelle nous devons donner toutes les chances de réussite. Elle constitue, une solution face aux bouleversements actuels qui, en dérégulant le commerce international et en désorganisant les chaînes d'approvisionnement, exposent les contrées qui ne les ont pas anticipées à d'insoutenables vulnérabilités.

L'IATF 2023 aura lieu du **21 au 27 novembre 2023**. Ce sera, sans doute, l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de la Zlecaf, et de réfléchir aux mesures à arrêter afin d'accélérer son opérationnalisation qui passe par la levée de tous les obstacles tarifaires et non tarifaires qui empêchent les entreprises africaines de dérouler tout leur potentiel.

C'est une grande fierté pour le Secteur Privé ivoirien d'accueillir cet événement, que la CGECI et l'ensemble de ses organisations membres se tiennent prêtes à accompagner.

Après l'Egypte et le Rwanda, la Côte d'Ivoire fera de cette troisième édition de l'IATF, un moment majeur de la renaissance économique de notre Continent, en symbiose avec le monde entrepreneurial.

Veille Stratégique

Plan Stratégique de la CGECI



4 AXES D'INTERVENTIONS

8 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

18 MESURES POUR TRANSFORMER LE SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN

Le rôle des Indicateurs de performance dans une entité

Dans nos deux précédentes éditions, nous avons fait état des indicateurs d'efficacité et ceux d'efficience. La combinaison de ces deux (2) types d'indicateurs revêt une importance capitale pour toute entreprise car, c'est ce couple qui garantit la performance optimale de l'organisme.

En d'autres termes, être performant, c'est être efficace et efficient dans un contexte donné. Si l'efficacité permet de savoir si l'organisation atteint ses objectifs, c'est l'efficience qui permet de savoir si l'organisation atteint ses objectifs au meilleur coût et avec le minimum de moyens.

Les indicateurs de performance délivrent une information quantifiée pertinente à destination des décideurs pour mesurer et évaluer les résultats d'une ou plusieurs actions .

Pour exprimer une performance le plus souvent, on utilise un ratio comme, un taux de disponibilité, un taux de satisfaction client, un taux de fidélisation, un pourcentage de part de marché, un taux d'absentéisme...

Pour hausser les mesures du couple (efficience, efficacité) en rapport direct avec le rendement optimal et la création de valeur recherchée, le management devra travailler les éléments constitutifs de sa structure organisationnelle et la mécanique de son produit ou service

Au-delà de la théorie, le manager devra pratiquer du lean management, méthode de gestion et d'organisation du travail qui vise à améliorer les performances d'une entreprise et, plus

particulièrement, la qualité et la rentabilité de sa production ou la capacité à optimiser les processus internes et externes de l'entité.

L'atteinte de l'optimalité du couple (efficience, efficacité) suppose la mise en place d'un plan stratégique détaillé et simple incluant une connaissance approfondie de l'utilisateur-client, de son organisation et de l'écosystème global évolutif.

Concrètement, voici quelques points vitaux à analyser et à améliorer :

- Les gains de compétitivité et de productivité par la formation du capital humain et l'utilisation maximale de la robotisation et du numérique ;
- L'élimination des processus et coûts inutiles et inefficaces sur toute la chaîne de valeur ;
- L'investissement dans l'innovation, la recherche et développement ;
- La réduction des risques globaux par un scan de l'organisme pour identifier les vulnérabilités à colmater ;
- La montée en gamme de produits et services durables.

Au total, chaque entité se doit de créer et d'inventer ses propres indicateurs de suivi en temps réel du couple (efficience, efficacité), adaptés aux caractéristiques propres de son entreprise, car chaque entité dispose d'un ADN et un mode de fonctionnement unique impliquant la création et le développement d'indicateurs spécifiques.

Analyse d'Impact

Indice du Chiffre d'Affaires dans l'industrie



Hausse des activités industrielles en 2021

Publié mensuellement par l'INS, l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'industrie permet de mesurer l'évolution du chiffre d'affaires des produits issus de l'activité de fabrication ou de transformation des entreprises industrielles exerçant une activité sur le territoire national. L'analyse est faite à partir de la collecte de données sur le chiffre d'affaires mensuel hors taxe (CAHT) effectuée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises.

L'indice du Chiffre d'affaires dans l'industrie (ICA Industrie) de la Côte d'Ivoire à fin décembre 2021 s'établit à 142,2 points contre 121,6 points à fin décembre 2020, en hausse de +17,0% en rythme annuel.

En 2021, le chiffre d'affaires généré par les activités industrielles a fortement augmenté de +16,9% par rapport à l'année 2020 en rapport avec la hausse des produits issus des industries manufacturières (+21,3%) et des industries extractives (+13,4%)

Tous les sous indices ont progressé au cours du mois de décembre 2021.

Au niveau des « industries manufacturières », l'indice est passé de 152,5 points à fin décembre 2021 à 123,1 points à fin décembre 2020. Les activités de raffinage pétrolier, cokéfaction (56,7%), fabrication de produits chimiques

(+43,7%), travail du caoutchouc et du plastique (+25,2%), autres industries manufacturières (+26,1%), fabrication de boissons (+16,0%), fabrication de meubles et matelas (+18,1%) ont contribué fortement à la performance de l'indice (+24,2%).

Concernant, les « industries extractives », on observe une hausse dans l'extraction de minerais métalliques (+12,1%) et l'extraction d'hydrocarbures (+22,1%).

Les « industries hors extraction » ont connu une hausse de +17,7% de leur chiffre d'affaires au cours de l'année 2021 par rapport à l'année précédente

	Déc-20	Oct-21	Nov-21	Déc-21	Var Déc. 21/ Déc. 20	Var 12 mois
TOTAL INDUSTRIES	121,6	112,4	134,8	142,2	17,0% ↗	16,9% ↗
Industries extractives	128,4	77,4	157,7	130,6	1,8 % ↗	13,4% ↗
Industries manufacturières	123,1	121,4	134,2	152,2	23,7% ↗	21,3% ↗
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	107,6	114,1	111,9	114,1	6,1% ↗	2,5% ↗
Industries vironnementales	113,4	112,1	109,5	113,6	0,2% ↗	6,8% ↗
Industries hors industries extractives	120,1	119,9	129,8	144,7	20,5% ↗	17,7% ↗

Formation-Emploi

Emploi-Jeunes



Une troisième phase du PEJEDEC se met en place

Dans sa volonté de trouver une solution à l'épineuse question d'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, le Gouvernement avait bénéficié de la Banque Mondiale, d'un soutien financier de 50 mille dollars soit 26 milliards FCFA destinés à 27 500 jeunes dans le cadre du financement de la phase initiale du Projet Emploi et Développement des Compétences (PEJEDEC) qui a couvert la période 2012 -2017. A l'issue de la mise en œuvre de cette première phase du projet, 33 382 jeunes en ont bénéficié pour un taux de réalisation de 123% et un taux d'insertion socio-professionnelle de 28%.

Les résultats satisfaisants de ce PEJEDEC ont emmené la Banque Mondiale à renouveler son appui en octroyant un appui additionnel au Gouvernement d'un montant de 50 millions de dollars pour la seconde phase en faveur de 31 500 jeunes. Cette phase achevée le 31 décembre 2020 a finalement bénéficié à 32 943 jeunes pour un taux d'insertion de 72%.

Le PEJEDEC a ainsi dépassé tous les objectifs qu'il s'était fixé durant les deux premières phases. Le projet a même été évalué comme hautement satisfaisant. Ce qui arrive dans 3% des projets financés par la Banque Mondiale.

Ce succès du PEJEDEC ne saurait cacher les défis auxquels la Côte d'Ivoire est aujourd'hui confronté. Chaque année environ 400 mille nouveaux jeunes se présentent sur le marché du travail.

C'est un défi de taille pour offrir des emplois productifs à ses jeunes. En outre, la covid-19 est venue présenter un défi supplémentaire.

C'est pourquoi, la Banque Mondiale a approuvé un nouvel accord d'un crédit de 150 millions de dollars soit 75 milliards de FCFA au profit de la 3^{ème} phase du projet PEJEDEC.

La convention de mise en œuvre de la 3^{ème} phase du PEJEDEC a été signée le 23 février dernier entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Banque Mondiale.

Ce projet offrira l'opportunité :

- À 60 mille jeunes d'accéder aux formations et activités génératrices de revenu ;
- À 34 mille jeunes de bénéficier d'un programme d'apprentissage en alternance, d'un stage ;
- D'un programme de requalification et d'entrepreneuriat ;
- À 300 jeunes des établissements techniques et de formation professionnelle d'acquérir des compétences valorisées par le secteur privé.

Grâce à ce projet, cinq (05) établissements d'enseignement technique seront réhabilités et deviendront des centres d'excellence qui attireront encore plus de jeunes.

Il convient de relever que le financement de ce projet s'inscrit dans le cadre du PND 2021-2025 à travers notamment, le pilier 2 relatif au développement du capital humain et la promotion de l'emploi. En effet, la population Ivoirienne connaît une croissance démographique de 2,6% avec une proportion de jeunes de moins de 35 ans.

Plaidoyer

Commerce intra-africain



Le Secteur Privé Ivoirien remonte ses difficultés à la Task Force CEDEAO

Depuis le mois de juin 2021, les entreprises ivoiriennes rencontrent des difficultés dans le cadre des exportations et du transit de leurs produits sur le marché Béninois. Cette situation cause de grands préjudices aux entreprises et engendre des surcoûts dans les opérations d'exportation à destination du Bénin et du Nigeria.

La CGECI a saisi le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora pour l'informer de cette situation en vue de lever les entraves aux échanges intracommunautaires.

Rappelons que l'un des objectifs de la CEDEAO est de promouvoir l'intégration en créant un marché commun. C'est dans ce sens qu'il a été mis en place un Schéma unique de Libéralisation des Echanges (SLE) des produits industriels des Etats de la Communauté.

Il assure la libre circulation des marchandises sans le paiement des droits de douanes et des taxes d'effet équivalent à l'importation dans l'espace CEDEAO.

En dépit de son importance dans le commerce régional, le SLE connaît des difficultés dans son application qui porte précisément sur le refus du Bénin d'accorder le régime préférentiel aux produits originaires de la Communauté depuis près de 08 mois.

Au regard de la persistance de ces obstacles à la libre circulation des marchandises, une Task Force CEDEAO a été diligentée et a rencontré mardi 22 mars 2022 la Confédération Générale des Entreprises de Cote d'Ivoire (CGECI) pour collecter des informations sur les contraintes rencontrées par le Secteur Privé dans l'espace CEDEAO en vue d'un règlement efficient.

La délégation conduite par SEM Mohamed Ibn CHAMBAS Président de la Task Force, a été reçue par Monsieur DIARASSOUBA Valassiné, Administrateur et Président de la Commission Douane, Intégration Régionale et Transport ainsi que Monsieur Stéphane AKA-ANGHUI Directeur Exécutif de la CGECI.

Le Secteur Privé a relevé par la voix de Monsieur FODE Yatabaré KAERA, Administrateur et industriel du secteur de la cosmétique, les difficultés d'ordre pratique auxquels l'opérateur est confronté (longs temps d'attente des camions aux frontières, renchérissement des coûts, transit difficile, destructions de produits devenus impropres à la consommation, Frais de carburant et d'immobilisations pour certains camions qui font le choix de revenir vers le port de Lomé pour acheminer leurs marchandises au Nigeria par voie portuaire, frais de dépotage, de rempotage et de transport maritime ...)

Sur les autres secteurs fortement touchés, la CGECI a livré les résultats de l'enquête qui avaient été réalisées à la période de pic en septembre 2021.

Secteur d'activité	Moyenne des surcoûts
Produits agro-alimentaires	27%
Emballages plastiques et cartons	43%
Détergents	43%
Produits chimiques	49%
Tuyauterie	50%
Cosmétique	51%
Peinture et colles	55%
Tissus imprimés	55%

A l'issu de cette rencontre la Task Force CEDEAO a rencontré toutes les parties prenantes à savoir le Bénin, le Ghana et le Nigeria. Cependant, la délégation n'a pas souhaité communiquer sur les raisons du non-respect des engagements communautaires par le Bénin. Toutefois, en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée, elle a recommandé que les Secteurs Privés des différents pays membres de la CEDEAO renforcent leur relation afin d'atténuer les impacts sur leurs activités et de faciliter les échanges commerciaux communautaires.

Appui aux Entreprises

Webinaire CGECI 2022



La lutte contre le gaspillage en entreprise (1/2)

Le 9 mars 2022, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), en collaboration avec le cabinet Brains Consulting a organisé un webinaire sur la thématique « **La lutte contre le gaspillage en entreprise** ».

Le webinaire a enregistré une trentaine de participants et son animation fut assurée par **Mme SAKANOGO Karidja, experte en Excellence Opérationnelle et en Gestion de Projets.**

D'entrée Mme SAKANOGO a abordé la thématique sur le gaspillage en entreprise en faisant référence au concept « stewardship ». Le stewardship est défini comme étant la gestion attentive et responsable de quelque chose confié à quelqu'un.

De manière générale, la notion de stewardship s'apparente à une valeur

d'éthique qui consiste en une gestion saine, responsable et attentionnée des ressources disponibles.

Dans la réalité, faire preuve de stewardship, consiste en des exemples simples comme:

- Eteindre la lumière en quittant son bureau ;
- Protéger l'environnement en faisant du recyclage ;
- Superviser une équipe opérationnelle ;
- Œuvrer à l'amélioration des performances individuelle et collective de l'entreprise.

Le Webinaire a permis à notre experte de faire un rappel des ressources en entreprises qui peuvent faire l'objet d'un gaspillage dans une entreprise. Les ressources sont

Appui aux Entreprises

La lutte contre le gaspillage en entreprise (2/2)

de quatre types à savoir :

- Humaines ;
- Matérielles ;
- Financières ;
- Informationnelles.

La gestion efficiente des ressources de l'entreprise est motivée par le besoin de « Faire plus et encore plus en utilisant de moins en moins de ressources à un point où, il nous sera possible de faire TOUT même quand nous disposons de PAS GRAND-CHOSE ».

En outre, Mme SAKANOGO a montré comment l'on peut gérer un gaspillage avec l'approche Lean. Cette gestion pourrait se faire en trois (03) étapes :

1. Identifier le gaspillage ;
2. Rechercher les causes racines ;
3. Trouver des solutions durables.

Selon elle, Le Lean commence donc par une phase d'analyse du terrain, de la réalité, des équipes pour agir au mieux. La démarche Lean met en place une dynamique d'apprentissage continu, permettant le développement de l'ensemble des collaborateurs et fortifiant ainsi l'entreprise.

Enfin, l'experte a clôturé son intervention par une présentation des différents niveaux de certification Lean Six Sigma :

- **Lean Six Sigma White Belt (LSSWB)** qui dispense une connaissance générale de l'approche Lean. Le LSSWB sensibilise

sur la lutte contre le gaspillage de ressources ;

- **Lean Six Sigma Yellow Belt (LSSYB)** qui traite une connaissance approfondie des concepts, outils et techniques Lean. Le LSSYB conduit avec aisance les projets d'amélioration des processus pour une gestion efficiente des ressources ;
- **Lean Six Sigma Green Belt (LSSGB)** qui Manipule avec expertise les outils et techniques Lean Six Sigma. Le LSSGB identifie, planifie et exécute avec aisance les projets d'amélioration des processus et de la qualité. A ce stade, consacre 50% de son temps de travail à l'exécution des projets Lean Six Sigma ;
- **Lean Six Sigma Black Belt (LSSBB)** qui forme le Responsable Lean Six Sigma. Le LSSBB joue le rôle de leader, mentor et coach Lean qui supervise et coordonne tous les projets mis en œuvre par les LSSWB, LSSYB et LSSGB.

Les prochains programmes de certification lancés par la CGECI concernent les deux premiers niveaux et se dérouleront en mai 2022 comme suit :

- **Lean Six Sigma White Belt (LSSWB) du 11 au 13 Mai à 350 000 FCFA**
- **Lean Six Sigma Yellow Belt (LSSYB) du 16 au 18 mai 500 000 FCFA**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Chargé du Renforcement des Capacités au sein de la CGECI M. KONE Zana au 07 47 40 73 31 / zana.kone@cgeci.ci .

Actualités

Symposium du Secteur des Mines



Les acteurs ivoiriens ménagent leur monture pour aller plus loin

Le Groupement Professionnel des Miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI), Membre de la CGECI, a organisé la première édition du « symposium mine Côte d'Ivoire », les 23 et 24 mars 2022, à la Maison de l'Entreprise, siège du Patronat ivoirien à Abidjan. Acteurs du Secteur, Financiers et représentants des pouvoirs publics ont planché sur le thème « comment dynamiser la recherche minière ? ».

A travers ses assises, les Miniers ivoiriens entendaient donner un souffle nouveau à la recherche minière, qui s'avère relativement insuffisante en Côte d'Ivoire. Ce symposium, brillamment préparé par le Président du GPMCI, Jean-Claude Diplo, et ses équipes, a été une lucarne qui a permis de mener des réflexions accrues au travers de nombreux panels et dégager des opportunités et défis.

Pour le Président du GPMCI, en Côte d'Ivoire, le premier défi serait la qualité du dialogue qu'on doit avoir entre le secteur privé, minier en l'occurrence, et le Gouvernement ivoirien. Relativement au financement, il a indiqué dans la même veine que « les agrégats économiques montrent qu'il peut être disponible pour faire de l'exploration ».

La Côte d'Ivoire possède sur le plan géologique environ 35%, des ceintures de roches vertes (le birrimien) de l'Afrique de l'ouest, d'où est extrait l'essentiel de la production de cette région, conformément aux données cartographiques du pays. Cela suscite l'intérêt des investisseurs internationaux pour le sous-sol ivoirien.

Cependant, outre la qualité du dialogue demandée par le GPMCI au Gouvernement, il existe quelques difficultés opérationnelles en phase de recherches. Il s'agit notamment de la question des indemnisations des populations, l'application des dispositions fiscales et douanières et

le respect des délais d'exécution des programmes de recherches.

Toutes ces problématiques ont besoin d'être adressées pour constituer un levier essentiel à la politique de développement de l'activité minière orientée vers l'intensification de la recherche et l'industrialisation de la production. Mais ceci devrait appuyer sur plusieurs réformes en adéquations avec les exigences de l'activité minière.

Fort heureusement, le Ministre de tutelle, Thomas Camara a relevé qu'il existe des politiques publiques qui seront mise en œuvre pour permettre au secteur minier d'être la deuxième mamelle économique du pays. Ces politiques se résument en la mise en place d'une infrastructure géo scientifique de base aux normes internationales pour une meilleure connaissance du potentiel géologique ; l'amélioration de la procédure d'octroi de titre minier, l'organisation de l'exploitation minière à petite échelle pour maîtriser le phénomène de l'orpaillage illicite ; la promotion des investissements privés pour l'accroissement de la valeur ajoutée par la mise en place d'unités d'affinage, de transformation locale en produits semi-finis et finis des produits miniers.

Pour le Patronat Ivoirien qui était représenté par son Vice-Président Philippe Eponon, à la première journée de ces assises, les réformes souhaitées par le Gouvernement et la prise en compte des préoccupations des acteurs du Secteur permettront à en point douter de « transformer le potentiel ivoirien en réalité ».

Notons que le bilan de production d'or en Côte d'Ivoire à la fin 2021 s'établit à 41,855 tonnes, avec une projection de 65 tonnes à l'horizon 2025.

Actualités

Signature de la Convention d'Accueil de l'IATF 2023

**La CGECI fortement représentée**

La cérémonie de signature de la convention d'accueil de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue à Abidjan, du 21 au 27 novembre 2023, a eu lieu en présence du Premier Ministre Patrick Achi, vendredi 25 mars 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire. Une forte délégation de la CGECI conduite par la Vice-Présidente Martine Coffi-Studer y a pris part.

Notons que la signature d'accueil de la 3^{ème} édition de l'IATF marque l'engagement de la Côte d'Ivoire à abriter et garantir le succès de cet important événement ; une initiative mise en place par l'Union Africaine (UA) dans le cadre de l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'IATF a été mise en place en partenariat avec la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), en vue de la promotion des échanges commerciaux intra-africains. Un paradigme devenu désormais cher aux pays du Continent qui voit dans la mise en œuvre de la Zlecaf, une grande opportunité d'accélérer leur

développement économique.

Ainsi, avec la 3^{ème} édition de l'IATF à Abidjan, les projections établies par la Banque Africaine d'Import-Export vont tourner autour de 40 milliards de dollars d'accords commerciaux. Soit 23 820 000 000 000 FCfa.

Par ailleurs, le choix de la Côte d'Ivoire pour abriter l'IATF n'est pas fortuit, avec un taux évalué à 24%, le pays a un niveau de commerce intra-africains des plus élevés, contre une moyenne générale de 17%.

Des statistiques que le Premier Ministre ivoirien et le Président du Conseil Consultatif de l'IATF, Olusegun Obasanjo, veulent voir évoluées aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour tous les autres pays africains. De ce fait, pour eux, l'initiative IATF demeure une opportunité énorme pour construire l'Afrique, réaliser son indépendance économique et agir pour un Continent intégré et prospère.

Brèves & Circulaires

Lundi 21 Mars

- Table Ronde sur le Financement des Institutions d'Enseignements Technique et Professionnel
- Mission de Collecte d'Informations de la Task Force sur le Schéma de Libération des Echanges
- Atelier de Validation de l'Annuaire Statistique des Douanes Ivoiriennes 2022 (ASDI -2022)

Mercredi 23 Mars

- 1^{ère} Réunion du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE) au titre de l'année 2022
- Réunion de Normalisation du Sous Comité 4 : «Lait et Produit Laitiers» du Comité Technique 3

Vendredi 25 Mars

- Réunion de Normalisation du Sous Comité Miroir National ISO / IEC JTC 1 SC 27
- Cérémonie de Signature de l'Accord d'Accueil de la 3^{ème} Edition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2023)
- Green Cocktail

Mardi 22 Mars

- Réunion de l'OCOD
- Mission CIPC de visite aux Entreprises du Secteur Agricole
- Réunion avec le Ministère de la Solidarité
- Réunion de la Commission GERSE
- Séance de Travail Relative à l'Application de l'Arrêté du 19 Août 2022
- Congrès 2022 de Dubaï

Jeudi 24 Mars

- Forum d'Affaires Royaume-Uni - Côte d'Ivoire
- Réunion du Comité d'Arbitrage et de la Valeur
- Journées Nationales de la Communication et du Marketing (JNCM)
- Journées Nationales du Développement Commercial (JNDC)
- Journées des Métiers et Emploi
- 2^{ème} Edition du Forum Africain de la Presse Economique et Financière (FAPEF)
- Sommet de l'OIT sur le Recrutement Equitable

- Depuis Janvier 2022, nous avons partagé 030 notes circulaires (DGI, Douanes, CNPS, Port Autonome d'Abidjan, Ministères,...), avec les membres, afin que toutes les informations officielles, mesures, arrêtés, décrets soient à la portée des entreprises,... dont deux (02) cette dernière semaine.

CGECI "Le Patronat Ivoirien"
 NOTE CIRCULAIRE N°039/03-22 Abidjan, le 24 Mars 2022

ETUDE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LE TRAVAIL FORCÉ

A L'ATTENTION :

- > Des Groupements et Associations : GEPEX - UNEMAF- GPMCI - OCAB - UGECI - GNI - MPME
- > Des Entreprises Agricoles et de l'Or membres
- > FIPME

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau International du Travail (BIT), en collaboration avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a mandaté un consultant indépendant et un Bureau de Recherche, d'Etude et de Formation (BUREF) pour mener deux études dans le cadre du projet ACCEL AFRICA.

La première étude pour laquelle nous vous invitons à renseigner le questionnaire suivant en ligne porte sur [la mise en place d'un réseau d'entreprises pour la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé](#).

La deuxième étude porte sur « Identification et analyse des besoins en renforcement des capacités des organisations d'employeurs et entreprises du secteur privé en matière de lutte contre le travail des enfants dans les chaînes de valeur du cacao et de l'or en Côte d'Ivoire ». Elle se fera via des entretiens semi-directs, en présentiel ou visioconférence.

Cette dernière consultation, vise principalement à renforcer les capacités des organisations, à plaider en faveur de l'adoption du financement et de la mise en œuvre de politiques, programmes, lois et règlement favorables à l'élimination du travail des enfants, notamment dans les chaînes de valeur du cacao et de l'or.

Afin de mener à bien ces deux consultations/études, nous vous saurions gré de bien vouloir participer d'une part, à la collecte en tant que Groupement ou Association et d'autre part, assurer une large diffusion de la présente auprès de vos entreprises membres en les invitant à participer également.

CGECI "Le Patronat Ivoirien"
 NOTE CIRCULAIRE N°040/03-22 Abidjan, le 25

ENQUETE SUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DURABLE POUR TRAITER DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LE TRAVAIL FORCÉ AU SEIN DE LA CGECI

A L'ATTENTION :

- > Des Groupements et Associations
- > Des Entreprises membres

Mesdames, Messieurs,

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), avec le soutien International du Travail (BIT), met en œuvre un projet destiné à renforcer les capacités professionnelles d'employeurs et des entreprises dans la **lutte contre le travail des enfants et le travail forcé**.

L'un des objectifs de ce projet porte consiste à mettre en place un cadre durable sous la forme d'un réseau d'entreprises pour traiter de la lutte contre le travail des enfants.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la contribution de la CGECI à l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment l'ODD 8 « Travail Décent et croissance inclusive ».

A cet effet, nous vous invitons à répondre au questionnaire d'enquête ci-après en cliquant sur le lien suivant : [Etude pour la mise en place d'un réseau d'entreprises pour la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé](#).

Comptant sur votre participation effective, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de notre parfaite considération.

Actualité en Images

De nombreux évènements ont marqué l'actualité de la CGECI. En images, des activités organisées par le Patronat Ivoirien où dans lesquelles elle était partie prenante.



Le Vice-Président de la CGECI Philippe Eponon a prononcé un discours à l'ouverture de la première édition du Symposium organisé par le Groupement des Miniers de Côte d'Ivoire (GMPCI).



Une photo de famille des officiels pour immortaliser la première journée du Symposium tenu par par le GMPCI.



Le Directeur Exécutif de la CGECI, Stéphane Aka-Anghui (micro en main) a participé à un panel sur le financement en lien avec le Plan National de Développement (PND) lors du Business Forum Royaume -Unis/ Côte d'Ivoire.



Une vue des participants au Business Forum Royaume-Unis / CI. L'Administratrice Desyrée FOUQUERAY (aux premières loges) a pris part à cette rencontre.



La CGECI a reçu une délégation de la CEDEAO conduite par Dr. Mohamed Ibn Chambas.



L'Ambassadrice du Viet Nam, S.E.Mme Dang Thi Thu Ha, reçue par Serges Konan-Allany, Directeur des Services d'Appui aux Entreprises, représentant le Directeur Exécutif de la CGECI.

